



BUDGET 2026 : TOUJOURS MOINS POUR L'ÉCOLOGIE !

L'INACTION ÉCOLOGIQUE NOUS «COÛTE UN POGNON DE DINGUE»

Le projet de budget 2026 va une fois de plus, sous prétexte de réduire les dépenses publiques, «creuser la dette climatique».

Selon le rapport de Jean Pisani-Ferry et de Selma Mahfouz, les investissements nécessaires à la transition écologique sont évalués à 66 milliards d'euros nets par an entre 2023 et 2030. De même, et selon le rapport de la Commission européenne paru le 7 juillet dernier, la France devrait investir 21,1 milliards d'euros supplémentaires par an pour tenir ses objectifs environnementaux, soit 63,8 milliards contre 42,7 milliards actuellement.

Or, ne pas se donner les moyens de lutter contre la dégradation de notre écosystème, c'est faire le choix de continuer de dégrader les conditions de vie de la population, notamment les plus fragiles. Par ailleurs, tout comme les services publics, la bifurcation écologique représente un réel gain et des économies à terme pour toutes et tous en évitant notamment des dépenses de traitement de la pollution (PLF, budgets des collectivités locales) et de santé (PLFSS).

Ainsi, et par exemple :

- lutter contre les déchets plastiques : 1,6 milliard d'euros économisés par an.
- appliquer les normes de qualité de l'air : 11 milliards d'euros économisés par an.
- lutter contre la malbouffe : un potentiel de 19 milliards d'euros d'économies par an.

L'inaction écologique coûte excessivement cher. Selon l'Agence européenne de l'environnement, les phénomènes météorologiques extrêmes ont entraîné des pertes économiques d'environ 500 milliards d'euros

au cours des 40 dernières années, et ont causé entre 85 000 et 145 000 décès en Europe. En valeur absolue, les pertes économiques les plus importantes au cours de la période 1980-2020, ont été enregistrées en Allemagne, suivie de la France puis de l'Italie. Donc vouloir s'attaquer à la dette financière de la France en laissant filer la dette environnementale est illusoire.

A LA DGFIP L'INACTION ÉCOLOGIQUE DÉTÉRIORE NOS CONDITIONS DE TRAVAIL !

Au-delà des annonces des 558 suppressions d'emplois et des restrictions sur le budget de fonctionnement qui s'annoncent pour 2026, notre administration ne va pas manquer de mettre le pied sur le frein.

Nous constatons déjà un faible engagement financier de la part du ministère et de la DGFIP au titre notamment de la rénovation bâtiminaire, pourtant indispensable pour lutter contre l'inconfort thermique des locaux et les gaz à effet de serre (GES).

L'amélioration du bilan carbone ne peut pas reposer que sur des efforts et des contraintes imposés aux collègues (comme dans le cadre de leurs déplacements professionnels ou personnels).

Solidaires Finances Publiques dénonce, par ailleurs, toute mesure qui s'apparente à du greenwashing ou à de la simple communication et revendique que la question de la bifurcation écologique de la DGFIP soit un sujet plein et entier du dialogue social avec les élus du personnel et les agents.

Atteindre les objectifs fixés à l'administration par la circulaire Borne du 21 novembre 2023, relative à l'engagement pour la transformation écologique de l'État, ne peut se faire qu'avec une réelle détermination et non à coup de faux-semblants.

FACE À CES CHOIX BUDGÉTAIRES, LA MOBILISATION DU MONDE DU TRAVAIL EST UNE NÉCESSITÉ.
TOUTES ET TOUS EN GRÈVE LE 2 DÉCEMBRE !
PAS D'ÉCONOMIES SUR NOS VIES !